

RÉSEAU MÈRE-ENFANT DE LA FRANCOPHONIE

Concours des meilleurs mémoires 2020

Volet sage-femme / Volet infirmière-puéricultrice

Objectifs du concours

Le Réseau mère-enfant de la Francophonie (RMEF) est un regroupement d'établissements universitaires dédiés à la santé de la mère et de l'enfant. C'est un riche observatoire de pratiques, un laboratoire vivant, une communauté unique de transfert et de développement de connaissances en matière de soins, d'enseignement, de recherche, de gestion et d'innovation.

Le RMEF contribue ainsi à soutenir le développement de la pratique des sages-femmes et des infirmières en soulignant l'excellence et l'engagement des étudiants, et en faisant connaître leurs travaux, à travers un concours de meilleurs mémoires.

Le concours est maintenant lancé, pour l'année 2020 !

Pour ce faire, nous vous invitons à envoyer au secrétariat permanent du RMEF :

le meilleur mémoire volet sage-femme

et/ou

le meilleur mémoire volet infirmière-puéricultrice

Conditions d'admissibilité

- Le mémoire doit être rédigé et soumis en français
- Le mémoire doit avoir été soutenu durant l'année 2019 ou l'année 2018
- Le mémoire doit répondre à la mission et aux objectifs du RMEF
- Le projet de mémoire doit avoir été réalisé avec un établissement d'enseignement et doit avoir été soutenu par le CHU membre du RMEF



Procédure

- L'information sur le concours doit être relayée par les coordonnateurs RMEF auprès des établissements d'enseignement offrant des programmes de formation pour sages-femmes ou infirmières - puéricultrices
- C'est au niveau de chaque CHU que revient la responsabilité de sélectionner Le meilleur mémoire dans chacune des catégories, avant de les faire parvenir au secrétariat permanent du RMEF

RÉSEAU MÈRE-ENFANT DE LA FRANCOPHONIE

Concours des meilleurs mémoires 2020

Volet sage-femme / Volet infirmière-puéricultrice

Critères du comité scientifique

Le comité scientifique du RMEF procédera ensuite à une analyse selon les critères suivants :

- Originalité,
- Méthodologie
- Forme de rédaction
- Conclusions
- Utilité

Prix

- Le candidat gagnant pour chacun des deux concours, recevra :
- Une bourse de 500 euros
- Une invitation pour le prochain colloque du RMEF se déroulant du 25 au 29 mai 2020 à Lyon (Frais déboursés : transport jusqu'au colloque et inscription) ainsi que la possibilité de présenter leurs travaux lors de cet événement
- Une possibilité de faire la publication d'un résumé de leur mémoire dans les cahiers du RMEF



Date limite

Vous avez **jusqu'au 15 mars 2020** pour faire parvenir les mémoires sélectionnés au secrétariat permanent du RMEF, par courriel au rmef.hsj@ssss.gouv.qc.ca à l'attention de Sabrina Ourabah

Annnonce des résultats

Les résultats seront annoncés le **6 avril 2020**